

# CHARTRE PLAISANCIER RESPONSABLE

1. Je ne jette aucun débris non biodégradables par-dessus bord et m'oblige à effectuer un tri sélectif à bord, afin de pouvoir recycler mes déchets une fois à terre. Je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides dans les équipements prévus à cet effet.
2. J'effectue le lavage et l'entretien de ma coque dans les aires de carénage équipées. De même que je ne privilégie que des produits biodégradables pour l'entretien de mon bateau et pour la vie à bord (vaisselle, toilette...).
3. Je responsabilise mon comportement et celui de mon équipage à la sauvegarde et au respect de la biodiversité marine. Ainsi, j'observe les animaux marins sans les toucher, ni les déranger et je limite le nombre d'approches sur un groupe de mammifères marins. Je respecte le code de bonne conduite pour l'observation des mammifères marins. S'il n'existe pas, je ne m'approche pas à moins de 100 m et je limite ma présence sur la zone à 30 minutes maximum. J'évite également d'approcher les animaux vulnérables, ne perturbe pas les couples mère-enfant (baleines, dauphins...), ne coupe pas les trajectoires d'évolution et pense à débrayer mon moteur si une baleine s'approche.
4. J'utilise en priorité les coffres et les bouées d'amarrage et ne mouille pas l'ancre sans connaître précisément la nature des fonds, de manière à ne pas détruire la faune et la flore sous-marine
5. Au mouillage, je ne ramasse pas de sable, ni de coraux, ni de coquillages vivants ou morts. De même, que sur terre ou sous l'eau, je me dois de remettre les pierres et roches retournées de manière à ne pas bouleverser et tuer la vie marine (souvent invisible pour nous) s'y étant installée.
6. Je contrôle ma consommation en eau, tant à bord qu'à terre, pour le nettoyage du bateau et des matériels. Je contrôle également mon énergie dans les installations portuaires et ne laisse aucun appareil en veille ou en marche (chauffage...) sans ma présence à bord.



## CHARTE PLAISANCIER RESPONSABLE (SUITE)

**7.** Je m'oblige à avertir et connais la procédure pour informer immédiatement les autorités compétentes si j'aperçois une quelconque pollution (hydrocarbure, épave et conteneur à la dérive...). De même que je fais le plein de carburant en utilisant du matériel adapté (entonnoir...) pour éviter tout débordement.

**8.** J'équipe ou je privilégie les bateaux possédant des réservoirs de stockage pour les eaux noires et des WC chimiques. Je privilégie les équipements portuaires quand il s'agit de vider ses derniers.

**9.** Je respecte les limitations de vitesse pour des raisons de sécurité, pour ne pas affoler les animaux par le bruit, gêner les plaisanciers, ni détruire les berges par l'onde des vagues.

**10.** Je respecte les tailles légales de capture des poissons, des crustacés et des coquillages et limite les prélèvements à ma consommation personnelle. De même que lorsque je descends à terre, je fais attention où je marche pour ne pas perturber les nidifications, les zones de pontes et/ou protégées.

En signant cette charte, je m'engage également à respecter les lois et les réglementations en vigueur et à me tenir informé de leurs évolutions.

Je m'engage également à partager cette charte autour de moi et à sensibiliser les enfants de mon entourage à connaître puis respecter ses engagements.

Nom :

Prénom :

Nom de votre bateau :

Port d'attache :

Signature :

